



DIPLÔME
Certificat de spécialisation Prévention de la radicalisation

Code : CS8000A



Niveau d'entrée : Aucun
Niveau de sortie : Aucun
ECTS : 7

Déployabilité

A la carte : Formation pouvant s'effectuer au rythme de l'élève, en s'inscrivant aux unités du cursus

Package : Formation pouvant se suivre en s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)

Objectifs pédagogiques

- Savoir définir les phénomènes de "radicalisations" sous un angle pluridisciplinaire (sociologique, psychologique, géopolitique)
- Comprendre les mécanismes à l'œuvre dans les processus de "radicalisations"
- Identifier les vecteurs de communication et de propagande dans les espaces formels et virtuels
- Connaitre le contexte juridique et la réponse publique sur la lutte contre les "radicalisations"
- Identifier et caractériser les acteurs privés ou associatifs de la prévention des "radicalisations"
- Aider à l'interprétation de signes de "radicalisations" en les distinguant de la religiosité, du rigorisme, de la contestation
- Alerter les acteurs et les ressources internes ou externes et les mobiliser
- Elaborer des projets en lien avec la prévention des "radicalisations" (identification des leviers de financements, benchmarking..)

Compétences et débouchés

La société française est confrontée à l'émergence de risques liés au basculement d'une partie de la population dans des processus de "radicalisations" plus ou moins violentes. L'ensemble des corps professionnels et des territoires sont concernés par ces phénomènes. Le certificat de spécialisation Prévention de la radicalisation vise à transmettre aux professionnels des outils afin de mieux décrypter ces dynamiques complexes et en perpétuel changement. Il s'agira notamment de comprendre la montée en puissance de diverses formes de radicalisme à l'œuvre au sein de la société. Compte-tenu de la richesse de cette thématique, la formation abordera le sujet sous des angles multidisciplinaires (juridique, psychologique, sociologique, géopolitique..). Les enseignements mixeront des savoirs élaborés par des universitaires de haut-niveau ainsi que les connaissances d'acteurs opérationnels issus d'un large spectre d'activités professionnelles. Le volet empirique du certificat visera également à aider les acteurs à identifier des leviers d'action et à développer des pratiques de terrain.

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Prérequis et conditions d'accès

- Titulaire d'un diplôme bac+3/4 (secteur socioéducatif, secteur médical, enseignants, ressources humaines, ministres du culte, administration pénitentiaire, journalistes)
- Cadre du secteur public ou associatif (administration pénitentiaire, police/justice, secteur socioéducatif, secteur médical, transports)
- Cadre du secteur privé (entreprises, ressources humaines, sécurité..., etc.)
- Journalistes, étudiants, enseignants, ministres du culte...
- Personne justifiant d'une expérience professionnelle dans le domaine visé (VAPP)
- Dans le cadre de convention spécifique avec les institutions publiques

L'enseignement se déroule en modalité 100% distante, avec des temps de webconférences obligatoires. Pour s'inscrire, le candidat devra communiquer un CV détaillé et une lettre de motivation à l'adresse : psdr3c@lecnam.net.

Des enseignements présentiels peuvent également être proposés dans des Centres Cnam en Région (voir onglet "informations pratiques")

MENTIONS OFFICIELLES

Mots-clés

[Criminologie](#)

[Terrorisme](#)

[radicalisation](#)

Informations complémentaires

Type de diplôme

Certificat de spécialisation

Code NSF

3 - Domaines technico-professionnels des services

12 - Sciences humaines et droit

Codes ROME

Agent / Agente de médiation et de sécurité[K1204]

Chargé / Chargée de sécurité intérieure et d'ordre public[K1704]

Directeur adjoint chargé / Directrice adjointe chargée de section d'éducation spécialisée de collège[K2103]

Responsable chargé / chargée de la sécurité[K2502]

Pompier / Pompière[K1705]

Officier / Officière de gendarmerie[K1704]

Officier / Officière de police[K1704]

Chef de service pénitentiaire[K1704]

Formacode

Action sociale [44054]

Code du parcours

CS8000A

Modules d'enseignement

→ [Prévention de la radicalisation](#)

→ [Projet tutoré](#)

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.

Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

Information non disponible, pour plus d'information veuillez [contacter le Cnam](#)